

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 novembre 2017

PLF POUR 2018 - (N° 235)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Adopté

AMENDEMENT

N° II-1834

présenté par
M. Giraud

ARTICLE 41

À l'alinéa 21, après la référence :

« c »,

sont insérés les mots :

« , tel qu'il résulte du 4° du présent F, »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.